

MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE Tél. 03.83.26.35.25 – Fax 03.83.26.13.84 courriel : servicescolaire@fleville.fr

Chers parents d'élèves,

Le décret N°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permet de revenir à la semaine de quatre jours.

Pour prendre le temps de la concertation, il a été décidé pour l'année 2017/2018 de continuer le rythme des quatre jours et demi, <u>avec le maintien de la gratuité des TAP dont le coût réel moyen est de 200€/an/enfant</u>, et ce malgré le désengagement financier de l'état.

A ce jour, la municipalité et l'ensemble des enseignants du groupe scolaire sont favorables au retour à la semaine de 4 jours, qui prévoit six heures de classe chaque jour et le service périscolaire (cantine et garderie durant la pause méridienne + garderie les matins et les soirs). Toutefois, nous voulons connaître votre avis pour l'année 2018/2019. C'est pourquoi nous vous remercions de remplir le coupon-réponse ci-dessous qu'il conviendra de donner aux professeurs des écoles de votre enfant ou de déposer dans la boite aux lettres de la Mairie.

Attention! Aucun coupon reçu au-delà du 6 novembre ne pourra être pris en compte.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

			La Commissio	on Scolaire
SK	Tél. 03.83.26		T-NANCY LLE 13.84	Y
Nom de votre enfant :		Classe :		
1/ Êtes-vous favorable au retour	à la semaine de 4 jours en	septembre 2018?	OUI	NON
2/ Si réponse NON à la 1 ^{ère} que souhaitez-vous le maintien des cette dépense par vos soins ?				
3/ Avez-vous des remarques part	iculières à formuler ?			